



Communiqué de presse

Politique communale de la jeunesse

Et si on s'engageait ? Douze travaux d'Hercule pour permettre aux jeunes de découvrir la vie associative

La Ville de Payerne lance un programme pilote « Et si on s'engageait ? » afin d'encourager les jeunes à prendre part à la vie associative. En collaboration avec les sociétés locales payernoises, un catalogue de 12 tâches à responsabilité au sein d'organisations à but non lucratif a été constitué à l'attention des jeunes. Les Payernoises et les Payernois âgés de 18 à 24 ans ayant envie de s'investir pour la collectivité en découvrant la vie associative peuvent dès à présent s'inscrire. Les candidates et les candidats qui seront sélectionnés consacreront 120 heures de travail durant une année. En échange, ils recevront une bourse leur permettant de financer un projet personnel de développement ou de formation.

Promouvoir la jeunesse pour renforcer la société civile

Entre 2016 et 2020, la participation de la population suisse au travail bénévole a diminué de 20% à 16%. Les associations ont de plus en plus de mal à trouver des membres prêts à prendre des responsabilités. Afin de soutenir ses sociétés locales, la Ville de Payerne souhaite particulièrement promouvoir la jeunesse dont l'inclinaison à s'engager bénévolement est plus forte que d'autres tranches d'âge (selon les études réalisées en Suisse) pour autant qu'on leur en donne l'occasion. Outre la motivation personnelle à prendre un engagement associatif, la simplicité et l'accès aux associations se révèlent souvent déterminants pour décider à s'engager ou à participer. De nombreux jeunes sont ainsi prêts à s'impliquer, mais ne savent souvent pas comment procéder.

Douze travaux d'Hercule

Le programme « Et si on s'engageait ? » consiste à renforcer les capacités des jeunes de 18 à 24 ans à prendre part à la société en facilitant leur accès à du travail bénévole. Les sociétés locales payernoises ont été invitées en début d'année à exprimer leurs besoins en termes de compétence et de projets nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Un catalogue de 12 tâches à responsabilités au sein d'organisations à but non lucratif a été constitué à l'attention des jeunes. Celui-ci contient des projets spécifiques nécessitant le renfort de gestionnaires de projet ou de spécialiste dans des domaines tels que la communication, le numérique ou la collecte de fonds.

Ce catalogue est présenté le 31 mai 2024 lors de la soirée des nouveaux citoyennes et citoyens durant laquelle la Municipalité salue l'accession à la majorité des Payernoises et des Payernois qui atteignent la majorité.

Comment ça fonctionne ?

En partenariat avec Benevolat Vaud et sa plateforme benevol-jobs.ch, les jeunes de 18 à 24 ans peuvent se porter candidat pour réaliser l'une ou l'autre des missions de ce catalogue, en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences. Ils s'engageront à consacrer au minimum 120 heures de travail durant une année. Les inscriptions se font en ligne sur la page www.payerne.ch/et-si-on-sengageait.

Au terme de la mission, les jeunes participants recevront une bourse afin de financer un projet personnel de développement ou de formation visant à renforcer leur autonomie (présenté dès la postulation à un engagement). La Municipalité souhaite contribuer au renforcement et au renouvellement de la vie associative payernoise, tout particulièrement auprès des organismes qui risquent parfois de s'essouffler. Elle espère qu'un maximum de ces jeunes continue par la suite à s'engager bénévolement au sein de sociétés locales.

Cette mesure est mise en place grâce à la générosité d'une donatrice privée ayant grandi et vécu à Payerne. Elle souhaite soutenir et promouvoir le développement de la jeunesse. La Municipalité exprime toute sa gratitude pour la bienveillance et la confiance exprimée par cette personne, ainsi que l'affection qu'elle manifeste pour cette ville qu'elle apprécie tant. Elle compte maintenir ce programme sur la durée pendant quatre ans. Elle fera une évaluation de son impact sur la vie associative payernoise ainsi que de son potentiel pour encourager la jeunesse à devenir des acteurs actifs, créatifs et engagés de la société civile.

La Municipalité

Payerne, le 31 mai 2024

Contact :

Edouard Noverraz, Municipal en charge de la population, santé et culture
Ville de Payerne
+41 26 662 65 48
communication@payerne.ch